



La Camusière - 18 rue de l'oiselet
37550 SAINT-AVERTIN

Tél : 02 47 85 11 11 / Fax : 02 47 85 11 12

Email : sudptt.36-37@wanadoo.fr

A Mme Cormier,
Directrice des Ressources Humaines
de la PIC val de Loire

St Avertin, le 10 décembre 2010

Objet : CHSCT du 17 décembre 2010.

Je vous informe que nous souhaiterions aborder, à ce CHSCT, les points suivants :

- Dans le dossier de réorganisation de ce CHSCT, il apparaît que pour le projet de la brigade mixte (page 10, puis page 12), vous abordez l'organisation du travail en équipe, basée sur la constitution d'équipes autonomes courrier (EAC), constituées de 6 équipiers et d'un animateur ; les affectations sur des positions de travail, avec trois rotations, par degré de pénibilité. Nous allons donc dialoguer et prendre des décisions sur l'organisation et les conditions de travail de cette brigade. Or, dans ce dossier de préparation du CHSCT, il n'y a aucun document afférent au règlement intérieur, donc aux positions de travail sur lesquelles seront affectés ces agents.

Nous vous demandons donc de transmettre ces documents aux membres du CHSCT afin de préparer le plus efficacement possible cette réunion.

- La semaine dernière, le 30 novembre, à la PIC Val de Loire, un agent a encore été victime d'un accident en rentrant à hauteur du tourniquet, ce qui lui a occasionné plusieurs lésions et plusieurs jours d'arrêt de travail. Ce n'est pas le premier agent qui en est blessé. Blessé physiquement, mais aussi dans la dignité humaine. Ce procédé sécuritaire pour rentrer dans la PIC devient de plus en plus néfaste, inefficace et inapproprié pour des agents qui, pour la plupart, ont déjà prêté serment et qui veulent simplement aller travailler dans la dignité, et sans appréhender la blessure à chaque passage de ce tourniquet. En terme de sécurité, il y a déjà 4 portes à badger pour rentrer dans le hall production, 72 caméras, une société de gardiennage, plus les barrières de parking, le tout entouré d'une clôture. Cela semble largement suffisant pour un centre situé en rase campagne et non dans une zone dite sensible.

Nous demandons donc la suppression de ces tourniquets qui n'amènent que des blessures aux agents et des problèmes de circulation à l'intérieur.

- Durant les jours d'intempéries, en particulier le samedi 04 décembre, l'état du parking de la PIC Val de Loire a été une fois de plus catastrophique. Aucune disposition concernant le verglas et la neige n'ont été prises (sel, prévenance des automobilistes rentrant dans la PIC). Ce n'est pourtant pas faute de prévisions météorologiques des médias, ni faute de prévision de la préfecture d'Indre et Loire, qui avait mis le département en alerte orange la veille. Il s'avère que déjà l'année dernière, ce même problème est apparu. Des accrochages et accidents sur le parking verglacé ont eu lieu. De plus, la direction de la PIC retire des heures ou reporte la journée de travail des agents, ce qui tend à les contraindre à se déplacer quand même, n'ayant, pour la plupart, aucun autre moyen de locomotion, et à se mettre ainsi en danger, non seulement sur leur trajet, mais aussi à l'intérieur de la PIC .

Nous demandons donc quelles mesures d'anticipation de ces situations à risques doivent être prises, et l'établissement d'un procédé pour éviter le renouvellement de tous ces accidents.

Pour SUDPTT 36-37
Franck LEROY
Membre suppléant du CHSCT PIC Val de Loire